

NOUVELLE SECTION DOUANE CRÉATION DE LA SECTION CFDT PARIS-SPÉ

POUR POURSUIVRE NOTRE PHASE DE DÉVELOPPEMENT IMPORTANT ET SURTOUT POUR SE DOTER D'UNE STRUCTURE PROPRE AUX MÉTIERS DE PARIS SPÉ, LA CFDT VIENT DE CRÉER UNE SECTION ENTièrement TOURNÉE VERS CELLES ET CEUX QUI Y EXERCENT.

C'est donc une nouvelle équipe avec à sa tête notre camarade, Malik HOCINE, qui va à l'avenir diriger cette section.

Les problématiques qui sont spécifiques au métier de Paris-Spé sont nombreuses et complexes. Trop souvent mises sous le boisseau et ignorées tant par les directions d'accueil que la DI IDF ou la DG.

Vous êtes nombreuses et nombreux à vous en être fait l'écho lors de nos tournées et visites.

Le nombre d'agents de Paris-Spé ne cessent de croître en douane, à l'heure actuelle ce sont 103 agents SU et 200 agents CO.

Voici quelques exemples de problèmes qui nous sont parvenus.

Il en est de même pour le gilet tactique bleu fourni récemment à certains agents, ainsi que pour les lampes d'intervention, les casques et lunettes pour les FP Tir (EPI).

● Selon les unités, on ne dote pas les agents de bâton télescopique ni de bombes lacrymogènes alors que les moyens de défense intermédiaires sont obligatoires !

Et ne parlons pas des commandes habillement... Elles sont perdues dans la nature.

Pour la CFDT, lors de la mutation à la résidence Paris-Spécial SU, l'agent devrait recevoir un véritable kit individuel avec équipement complet.

Charge à l'agent de le restituer en cas de mutation ou autre mouvement hors résidence Paris-Spé.

● En CO les demandes d'équipement sont trop souvent au bon vouloir de la RH du service d'accueil.

Le Paris-Spé est réputé n'avoir besoin de rien pour remplir sa mission, c'est un postulat tronqué qui ne correspond pas du tout à la réalité que nous vivons.

Le dernier exemple en date sur le sujet est éloquent, personne ne s'était interrogé sur les besoins des Paris-Spé lors de l'exercice des FACVA (amélioration des conditions de vie au travail) et c'est une intervention de la CFDT seule qui a fait réagir la DG et bouger les lignes... Un comble !

MARS 2023

FORMATION

Trop souvent, pour ne pas dire systématiquement, les Paris-Spé ne sont pas retenus aux FP qu'ils sollicitent : en effet, la candidature effectuée dans CLAF dépend des DR d'affectation opérationnelle, les directions ne souhaitant pas se séparer de nous, puisque nous sommes en renfort sur des unités et des bureaux en tension, nous sommes donc pénalisés.

Pour rappel, la DI administrative est celle d'IDF, seule cette DI devrait donner son avis dans CLAF et non les DI d'affectations.

MATERIEL

● Après plusieurs contacts avec le chef du PLI d'IDF, ce dernier refuse de doter les agents SU de gilet tactique fluorescent, la réponse est la suivante : « ce sont aux DI d'affectation de fournir les gilets tactiques fluo de contrôle et non à la DI IDF ».

Et de l'autre côté, certaines DI d'affectation refusent de doter les agents Paris-Spé SU de cet équipement de sécurité indispensable. Résultat : Nous devons nous contenter des gilets non adaptés orange ou jaune parfois non sérigraphiés DOUANE...



PROMOTIONS

Les agents Paris-Spé sont très souvent reconnus et notés de manière dithyrambique dans les CREP, pour leur disponibilité, leur mobilité, leur polyvalence etc., toutefois ils ne sont pas à la fête lors de l'établissement des listes de promotions et d'avancements.

Pour précision, avec ADO RH, l'agent Paris-spé qui postule, transmet sa demande à son N+1 qui est son chef de service "temporaire". Le problème est alors que le chef de service ne connaît pas forcément l'agent, comment peut-il juger un agent sans avoir ses CREP, le vécu administratif, etc...

Pour la CFDT le système doit changer, c'est à la DI IDF de faire directement l'avis hiérarchique pour sa transmission à RH3 et sa validation.

En outre il faut s'assurer d'un traitement juste des Paris-Spé qui sont noyés aujourd'hui dans un ensemble au sein de l'IDF qui gère de très nombreux services, très différents, la DG, la DI, Les SMS, la BSM, etc. et nous les Paris Spé.

Quelle est la meilleure solution ? Nous n'allons pas l'inventer à nous seuls nous en sommes bien conscients, mais la CFDT veut que la DI et la DG se mouillent un peu et nous proposent des pistes d'évolutions rapides et surtout concrètes.

PRIMES DE POSTE

La doctrine de la DG impose que les agents Paris-Spé ne bénéficient pas des primes au même titre que les agents de l'unité renforcée, exemple les ISA/Prime sureté etc...

Il n'y a pourtant aucun lien entre les frais de mission, et les primes d'activité spécifique à une unité ou un bureau

Ce problème sur l'équité de traitement doit être soulevé.

SERVICE GTD

Nous sommes saisis par des difficultés de communication rencontrées avec le service comptable Chorus.

Nous avons la volonté de travailler ce sujet et de rendre plus fluide ces rapports et surtout d'intervenir pour éviter tous les blocages.

Ne pourrions-nous pas mettre en place des pas à pas avec l'ensemble des règles qui régissent les Paris-Spé ?

ACCUEIL

Il n'y a pas de journée d'accueil à la DI IDF et, hélas, plus de formation à Chorus DT pour les nouveaux agents mutés dans cette résidence.

La CFDT souhaite la mise en place de ces deux journées car cela constitue en soi un élément structurant et une vraie nécessité pour celles et ceux qui découvrent le service.

LOGEMENT

Nombreuses et nombreux sont ceux qui rencontrent des difficultés pour les logements (indisponibilité ou location à la semaine avec des tarifs élevés). Sans être nouveau ce problème qui concernait auparavant un nombre limité de résidence a une forte propension à se généraliser.

Pour la CFDT, des pistes d'amélioration doivent être étudiées, par exemple, pour les DR d'affectation qui ont l'habitude d'avoir des renforts, avec une anticipation d'1 mois et demi à deux mois avant des décisions d'affectation.

Lors des périodes estivales, on assiste à une flambée des prix des logements, on pourrait penser logiquement qu'une anticipation de l'administration pourrait se faire !

AFFECTATIONS

C'est le cœur du métier d'agents Paris-Spé, la capacité d'adaptation dans les différents Bureaux et Unités.

Pour autant à l'impossible nul n'est tenu et malgré notre expérience et notre professionnalisme il nous arrive d'être affectés sur des missions pour lesquelles nous n'avons jamais été formés.

Pour la CFDT, tous les agents Paris-Spé mis en situation d'échec par une affectation inappropriée doivent pouvoir demander à être formés.

IL NOUS FAUT MAINTENANT CRÉER UN RÉSEAU.

Afin d'y parvenir nous avons créé une boîte mail spécifique :

cfdt-paris-spe@douane.finances.gouv.fr

VOUS POUVEZ Y DÉPOSER TOUTES VOS PROPOSITIONS DE REVENDICATIONS ET TOUTES DEMANDES DE SOUTIEN.